|  |
| --- |
| Consignes feu de forêt |

|  |  |
| --- | --- |
| u | Si vous êtes le témoin d’un début d’incendie  **GARDEZ VOTRE CALME**  Faites **PREVENIR IMMEDIATEMENT LA DIRECTION**  du camping qui alertera les sapeurs-pompiers.  Combattez l’incendie avec un extincteur ou un tuyau raccordé à un poste d’eau. **ATTAQUEZ LES FLAMMES PAR LE BAS** |

Si la maîtrise de l’incendie vous échappe ou sur ordre de la direction ou d’une autorité :

1. N’emportez que vos papiers d’identité, vos devises et vos objets les plus précieux.
2. Laissez sur place votre véhicule et votre matériel de camping.
3. Dirigez-vous vers la zone de rassemblement puis de regroupement en suivant le fléchage de mise en sécurité matérialisé par le pictogramme ci-dessous.
4. Ne pas gêner le travail des pompiers.



**CONSEILS PREVENTIFS**

Evitez de fumer dans les endroits particulièrement vulnérables

Ne jetez pas vos mégots au sol

Apprenez à vous servir des moyens de secours en lisant le mode d’emploi

Ne faites pas de feu ouvert dans l’enceinte du camp ni à l’extérieur

L’utilisation d’alcool à brûler ou d’essence est interdite